



Notre réf.: 03496/2025/SG/PPE

31 mars 2025

Objet: Mise à disposition de la version actualisée des *Directives concernant la participation à des partenariats public-privé* (OMM-N° 1258) dans les six langues officielles de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)

Madame, Monsieur,

À sa soixante-douzième session (2020), le Conseil exécutif a approuvé la publication de l'édition 2021 des *Directives concernant la participation à des partenariats public-privé* (OMM-N° 1258). Ces directives contiennent des perspectives historiques, des principes et des conseils spécifiques pour aider l'OMM et ses Membres à prendre des décisions éclairées au plan mondial, régional et national s'agissant de mobiliser des parties prenantes du secteur public, du secteur privé et du milieu universitaire. Depuis la publication de l'édition 2021 des Directives, certaines politiques de l'OMM ont évolué, tout comme les besoins des Membres. Il a donc été jugé nécessaire de réviser les Directives et de proposer ainsi aux Membres et aux conseils régionaux de l'OMM des orientations actualisées à l'appui du développement de relations de collaboration et de partenariats efficaces et mutuellement bénéfiques avec le secteur privé et le milieu universitaire.

La révision des Directives a été approuvée en juin 2024 via la [résolution 26 \(EC-78\)](#) – Révision des *Directives concernant la participation à des partenariats public-privé* (OMM-N° 1258). Cette révision porte principalement sur les deux points suivants:

- 1) La modification du corps du texte de l'édition 2021 des Directives afin de rendre compte de l'évolution des politiques depuis la soixante-douzième session du Conseil exécutif et de ses conséquences sur la participation à des partenariats public-privé. Parmi ces politiques, on mentionnera notamment la [résolution 1 \(Cg-Ext\(2021\)\)](#) – Politique unifiée de l'Organisation météorologique mondiale pour l'échange international de données sur le système Terre, l'[annexe 3](#) de la résolution 1 (Cg-Ext(2021)) – Lignes directrices relatives à l'application de la politique en matière de données dans le cadre d'un partenariat public-privé, ainsi que le Plan stratégique de l'OMM pour la période 2024–2027, adopté lors du Dix-neuvième Congrès météorologique mondial (2023) et prévoyant, à titre d'objectif stratégique, le développement de partenariats solides, dont des partenariats avec le secteur privé;
- 2) L'ajout d'une annexe relative au cadre législatif et institutionnel visant à favoriser la participation à des partenariats public-privé. Cette annexe contient des exemples de lois et de réglementations recueillis auprès des Membres ainsi que des modèles de cadres.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie
Association des entreprises des secteurs de l'hydrométéorologie et de l'environnement (HMEI)

Par sa [résolution 26 \(EC-78\)](#), le Conseil exécutif a instamment invité les Membres à recourir à la version révisée des Directives tant pour renforcer la collaboration et les partenariats au niveau national entre les parties prenantes du secteur public, du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile qui œuvrent dans l'intérêt de la collectivité, que pour passer en revue, le cas échéant, leurs propres stratégies et leurs propres cadres juridiques et institutionnels à l'appui des partenariats public-privé.

L'édition 2024 des [Directives concernant la participation à des partenariats public-privé](#) (OMM-N° 1258) est à présent disponible dans la bibliothèque électronique de l'OMM, dans les six langues officielles de l'Organisation. J'encourage les Services météorologiques et hydrologiques nationaux à utiliser activement cette ressource pour étayer et perfectionner leurs stratégies et pratiques, en favorisant des collaborations public-privé mutuellement bénéfiques.

Pour toute question concernant la mise en pratique de ces directives, veuillez prendre contact avec le Bureau des partenariats public-privé à l'adresse suivante: ppe@wmo.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Céleste Saulo
Secrétaire générale